

**JUIN 2007 I.P.N.S**

# Infos Village

## Etrécourt-Manancourt

Plus fort  
ensemble

### SOMMAIRE

- DES CONSTRUCTIONS...  
*Permis de construire*  
*Réhabilitations*  
*Aménagements*
- CE QU'IL FAUT SAVOIR  
*Assainissement*  
*Les feux sont interdits*  
*Chardons*  
*Facture d'eau*  
*Agence postale communale*
- LA PAGE DU PÊLE MÊLE  
*Ball-trap annuel*  
*Ascension rime avec réunion*  
*Fêtes estivales*  
*L'école est finie!*  
*État civil*
- LA PICARDIE  
*Qui n'aura pas besoin de la traduction?*  
*À la découverte de notre région*

### CONSTRUCTIONS, RÉHABILITATIONS, AMÉNAGEMENTS ....



**Une réhabilitation qui se remarque**

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

Notre village commence à prendre de l'expansion et c'est une très bonne chose pour son devenir. Les demandes de permis de construire depuis le début de l'année sont en nette augmentation par rapport à 2006. Depuis quelques décennies, comme la plupart des villages ruraux, les constructions de nouvelles maisons étaient trop peu nombreuses et ne suffisaient pas à compenser la chute démographique qui fût importante entre les années soixante et la fin du xxème siècle. Depuis le début 2000, il y a une reprise marquée des demandes de terrain à bâtir. Comme la commune n'a hélas, aucune propriété à offrir, j'avais demandé, il y a quelques années dans "infos village", aux propriétaires de parcelles de bien vouloir les mettre en vente. Aujourd'hui nous pouvons remercier les personnes qui ont consenti à céder leurs terrains. Je pense qu'elles ont fait le bon choix et aussi une

bonne affaire. C'est ainsi que les espaces se réduisent, notre souhait en ce domaine est de voir un jour prochain la continuité des habitations dans toute la traversée du village. Par l'investissement que nous consacrons aux aménagements des espaces communaux, nous essayons de mettre notre village en valeur pour intéresser les candidats à l'accession au logement.

#### RÉHABILITATIONS

Il n'y a pas que des constructions neuves qui viennent agrandir le village, quelques anciennes maisons qui étaient depuis longtemps à l'abandon ont été, ou sont en cours de restauration. Cette remise en valeur d'un patrimoine qui été bien endommagé, contribue à l'amélioration du cadre de vie et aussi à l'augmentation du nombre d'habitants de la commune. Il reste quelques "points noirs" dans la traversée du village que l'on espère voir bientôt disparaître.

#### AMÉNAGEMENTS

Si la commune fait des efforts dans les aménagements paysagers, il est agréable de constater que beaucoup de nos habitants font eux aussi des efforts. Les domaines sont variés : ravalements de façades, toitures, boiseries, murets, grilles, plantations, vérandas, terrasses, etc. Ces améliorations sont nombreuses et il ne se passe pas de semaine sans que de nouveaux projets soient présentés en mairie.

La période estivale est de retour, beaucoup d'entre vous vont, comme chaque année, fleurir leurs abords qui font aussi partie de l'aménagement paysager, très important pour notre cadre de vie. Merci à toutes les personnes qui vont contribuer à la mise en valeur de leurs propriétés et aussi à celle du village. Comme de coutume, le concours des maisons fleuries à l'échelon local, cantonal et régional récompensera les lauréats au cours de l'automne. Chaque amélioration, dans quelque domaine que ce soit est un atout supplémentaire pour notre commune.

**ASSAINISSEMENT**

Aujourd'hui normalement il ne devrait plus y avoir de rejets d'eaux usées à la rue. C'est ce qui est mentionné dans le texte de la loi sur l'eau de 1992 qui avait confié de nouvelles compétences aux communes dans le domaine de l'assainissement non collectif. Ainsi, celles-ci devaient mettre en place avant le 31 décembre 2005 un Service Public d'Assainissement Non Collectif (**S.P.A.N.C.**) de façon obligatoire. Les communes du canton ont donné délégation à la communauté de communes pour assurer ce service.

**Le S.P.A.N.C., qui est concerné?**

Tout immeuble non raccordé à un réseau public (ce qui est le cas de tous) de collectes des eaux usées doit être équipé d'une installation d'assainissement non collectif. Le propriétaire a pour obligation d'assurer l'entretien et la vidange par une personne agréée. Il dispose de quatre ans pour mettre en conformité ses installations après le contrôle.

**A compter du 1er janvier 2013**

Tout vendeur d'un immeuble devra justifier du bon fonctionnement de l'assainissement non collectif (document qui résulte des opérations de contrôle).

J'ai été dans l'obligation d'avertir certaines personnes de l'interdiction du rejet de leurs eaux usées à la rue, afin d'éviter dans un premier temps la pollution et aussi les nuisances qu'elles occasionnaient à leur proche voisinage.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur l'assainissement, n'hésitez pas à contacter :

Monsieur **Sébastien BULTÉ** à la communauté de communes. Tél 03 22 85 83 03

**LES FEUX SONT INTERDITS**

Nous entrons dans la période estivale. Il serait dangereux d'allumer des feux, ceux-ci sont donc interdits pour la sécurité de tous. Certains métaux comme le cuivre par exemple se vendent très bien et à un bon prix aux ferrailleurs. Aussi certains n'hésitent pas à mettre au feu des câbles électriques pour en récupérer le métal. Ces feux qui dégagent des fumées très polluantes et toxiques sont d'autant plus interdits et répréhensibles. Soyons respectueux de notre environnement et du voisinage.

**CHARDONS PENSEZ-Y !**

Comme tous les ans n'oubliez pas que vous devez détruire les chardons avant la floraison. L'an dernier j'ai dû rappeler cette obligation à quelques personnes qui n'entretenaient pas leurs propriétés. Je rappelle que le Préfet chaque année prend un arrêté (affiché en mairie) à ce sujet.

**VOTRE FACTURE D'EAU**

Sur votre facture d'eau de juin apparaît une ligne : **entretien de réseau** qui correspond en réalité à la taxe d'assainissement. Elle sera désormais prélevée sur chaque facture. Vous en avez été informés dans le numéro précédent de mars. Cette anomalie devrait être corrigée pour la prochaine facturation. (si toutefois le problème d'incompatibilité de logiciel entre la mairie et la trésorerie est réglé).

**AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Depuis le début mai, l'agence postale communale est ouverte au public. Je tiens à préciser qu'en aucun cas la commune n'a voulu se substituer à la Poste, comme certaines personnes ont pu le penser. C'est simplement pour garder un service public qui allait disparaître que le Conseil Municipal a fait ce choix. Il faut aussi souligner que la distribution du courrier ne dépend pas de l'agence postale.

**Les horaires : tous les matins du lundi au vendredi de 9 h à 11h 45**

**Quels sont les services :**

**COURRIER**

Tous les affranchissements, (lettres suivies, recommandées) enveloppes pré timbrées et timbres de collection. Les dépôts de colis, les colissimos, distingos, postes livres ( sauf chronoposts).

**FINANCIER**

Dépôts et retraits sur CCP, Livrets, paiement et émission de mandats. Les retraits en espèces sont de 300€ maximum par semaine et de 600€ pour un compte joint. Pour un montant supérieur, prévenir à l'avance. **La secrétaire n'a pas accès à vos comptes**, pour les retraits, elle interroge un serveur par internet qui lui délivre une autorisation de versement. **Il n'y a pas de visualisation du montant de vos comptes.**

Cette agence, qui n'a plus la même fonctionnalité que la Poste, apportera quand même beaucoup de services aux habitants de la commune ainsi qu'à certains extérieurs proches, qui commencent d'ailleurs à la fréquenter. Les clients sont accueillis en particulier et porte clause, ce qui apporte une touche de confidentialité supplémentaire. On peut espérer que la décision qu'a prise le conseil municipal d'investir dans ce service pour tous, sera appréciée et que nous aurons la satisfaction de constater une très bonne fréquentation de ces lieux.

En conclusion, je dirai : « si nous voulons garder ce service public dans la commune, qui ferait grandement défaut s'il venait à disparaître, c'est à nous maintenant de faire l'effort d'effectuer les opérations nécessaires pour en assurer sa pérennité. »



Une table bien animée

### ASCENSION RIME AVEC RÉUNION

Cette fête de l'Ascension est devenue synonyme de réunion pour nos Aînés. C'est dans la bonne humeur et la joie de se retrouver autour d'une bonne table qu'une fois de plus le conseil municipal a eu le plaisir de les réunir dans la salle des fêtes ce jeudi 17 mai. C'est l'occasion pour certains de se revoir, on peut habiter le village sans pour autant se rencontrer et ces moments d'échange et de partage sont très appréciés de tous. La salle était moins remplie que les autres années, nous avons eu à regretter quelques empêchements pour cause de maladie. Tous nos souhaits de bonne santé vont à ces personnes qui, je n'en doute pas, seront contentes de retrouver leurs places autour de la table l'an prochain. Nous avons honoré comme il se doit nos doyens d'assemblée : Madame Godart Jeanne et Monsieur André Venet qui auront respectivement 89 et 85 ans cette année.

C'est pour nous élus, un réel bonheur que d'accueillir nos Aînés chaque année à la même date. Nous espérons que la table qui les rassemble sera encore plus grande l'an prochain.

### BALL-TRAP DE L'ETRI M'ANS CLUB

Le mauvais temps de la veille a dû donner quelques craintes et doutes aux organisateurs de cette sympathique manifestation. Mais heureusement le temps calme était de retour. Et si ce n'était plus l'été comme les jours précédents, ça ressemblait quand même au printemps. L'ambiance était comme à l'habitude, chaleureuse avec une bonne participation du public. Comme tous les ans, les organisateurs ont été fortement sollicités au moment "du coup de feu" (jeu de mots fort à propos mais bien involontaire) à l'heure des repas, avec l'affluence du nombreux public qui est venu se restaurer. C'est très tard dans la nuit, que se sont éteints les projecteurs et que s'est arrêtée la fusillade. Après une nuit très courte, les organisateurs se sont remis à leur poste pour une nouvelle journée qui s'est achevée en début de soirée.

Il faut espérer que la recette sera proportionnelle aux investissements que génère une telle manifestation. Félicitations aux organisateurs et merci pour ce divertissement qui rassemble promeneurs et tireurs dans une excellente ambiance.



Concentration avant le tir

### FÊTES ESTIVALES

Comme tous les ans les membres du conseil municipal accueilleront les enfants sur la place de la salle des fêtes pour les jeux du 14 juillet à partir de 14h30. Tous les enfants, habitant ou en vacances dans la commune, sont cordialement invités à venir participer à la distribution de friandises. Nous invitons toutes les personnes disponibles à venir nous rejoindre pour assister à cette petite manifestation. En clôture le verre de l'amitié sera offert par la municipalité.

Cette année la fête du village aura lieu les 21-22 et 23 juillet. Le samedi 21 "soirée" jeunes. Dimanche 22 vide grenier rue de la Chapelle (emplacements gratuits pour tous) et à 17h30 thé dansant avec l'orchestre "Nostalgie". Lundi 23 vers 17h tours de manège offerts par la municipalité, le maire et ses adjoints.

### L'ÉCOLE EST FINIE !

Voilà une année scolaire qui s'achève et pour certains de nos jeunes c'est la période des "exams". Nous leur souhaitons beaucoup de réussite. Tous nos voeux de bonne adaptation à ceux qui vont changer de cycle à la rentrée. Profitez de ces moments de détente et de loisirs qui vous seront bénéfiques pour recommencer une nouvelle année en septembre prochain. Bonne vacances à tous !

### ÉTAT CIVIL

#### Une pensée pour :

**Liliane Braud-Zanazi**

**Annabelle Roux-Destienne**

**Mireille Delvallée-Flanquart**

**Thanghe Jacques**

qui nous ont quitté les :

7 et 22 avril 25 mai

et 9 juin

Toutes nos sincères condoléances  
aux familles

#### Tous nos voeux de bienvenue dans la vie à :

**Edy MOREIRINHO**

**né le 7 avril**

**Julie HOORELBEKE**

**née le 22 mai**

Félicitations aux parents



## QUI N'AURA PAS BESOIN DE LA TRADUCTION ?

Achteure, j'él sais...

Jamoais j'n'éroais peu vive din des poéyis trop bieux,  
trop neus, trop bleus,  
des poéyis loin d'ichi, sans longs jours, ni courts jours.

•

Achteure, j'él sais...

Ch'est din chés poéyis chi qu'j'értrove noz érmano...  
Qu'i tchèche des neiges au Nouo,  
du solé pour no fête, inne avèrse à l' Toussaint,  
et pi du blè qu'i lève !

•

Mais ch'n'est mie toute...

I m'feut coér pour lé bièn, cho'p pieute breume din  
chés fonds,  
des guérgis pi des glaches.

•

I feut qu'j'intinche...

du vint d'mér din chés branques, pi l'in-nmain du vint  
d'France,  
ch'vint qu'i torne conme éch co dsu no clotcheu  
d'bérlong.

•

I feut qu'à mzure un brave honme il obliche Èd copeu  
ses hayures.

I m'feut même pour bièn dire, du séur pi des ronches.  
I feut qu'èj voache à Paques, intar-deux éclaircies,  
chés avrillages si djais su chés aillauts si gannes, qu'o  
creuroait din sin tchoeur, avoér tous lz'ans tchinze  
ans.

•

Achteure, j'él sais...

Pour des chagrins d'èfant, pour chés malheurs à vnir,  
i feut qu'j'éercheuche inne boène èrée su m'brongne  
pour déssaleu mes lèrmes.

I feut qu'j'attinche la brune, pi qu'j'érbèche él solé  
s'imbertcher tout duchmint pour qu'èj fuche rapurè.

•

Achteure, j'él sais...

S'i foait du grand vint, ou bièn s'il a rimè,  
à l'pieute pointlètte du jour, in ouvrant no creusée...  
I feut qu'èj sènche un grand frichon, si boin, pour  
éffoailieu tout d'suite  
chés idèes pi chés reuves qu'i vo viènn'té souvint  
durant chés nuits d'hivér, qu'o ravage, qu'o ravage...  
qu'o ravage.

Maintenant, je le sais...

Jamais je n'aurais pu vivre dans des pays trop beaux, trop  
neufs, trop bleus,  
des pays loin de chez nous, sans hiver, sans été.

•

Maintenant, je le sais...

C'est dans les pays d'ici que je retrouve notre calendrier...  
Qu'il tombe de la neige à Noël,  
du soleil le jour de la fête, une averse à la Toussaint,  
et puis du blé qui lève !

•

Mais ce n'est pas fini.

Il me faut encore pour un bien, la petite brume dans la vallée,  
des grêles, et de la glace.

•

Il faut que j' entende du vent d'ouest dans les branches, et le  
lendemain du vent de sud-est,  
le vent qui tourne comme le coq en haut du clocher de  
travers.

•

Il faut que parfois un brave homme oublie de couper ses  
haies vives.

Il me faut même, pour dire vrai, du sureau et des ronces.

Il faut que je voie, à Pâques, entre deux éclaircies, les  
giboulées si gaies tomber sur les jonquilles si jaunes, qu'on  
croirait dans son coeur avoir tous les ans quinze ans.

•

Maintenant, je le sais...

Pour des chagrins d'enfant, pour les malheurs à venir,  
Il faut que je reçoive une bonne ondée sur la figure qui vienne  
dessaler mes larmes.

Il faut que j' attende la tombée de la nuit, et que je regarde le  
soleil partir tout doucement pour que je sois apaisé.

•

Maintenant, je le sais...

S'il fait grand vent, ou s'il a gelé blanc,  
au petit jour, en ouvrant la fenêtre...

Il faut que je sente un grand frisson, si bon, pour faire peur  
tout de suite

Aux idées et les rêves qui vous viennent si souvent,  
pendant les nuits d'hiver, quand on se ronge, on se ronge...  
on se ronge.

### A la découverte de notre région Picarde

Il existe de nombreuses façons de découvrir notre région Picarde. C'est la randonnée équestre qui a été choisie par ce groupe d'amis qui comptait une douzaine de cavaliers ce samedi 5 mai dernier. Ces adeptes du cheval, faisant tous partie de l'association de tourisme équestre du Val d'Omignon s'étaient donnés rendez vous à Etricourt-Manancourt, pour partir à la découverte de notre région sur un circuit de 25 kilomètres. Et pendant trois bonnes heures, ils ont emprunté, sentiers et chemins en passant par Moislains, Templeux la Fosse, pour arriver à Aizecourt le Bas. A l'issue de cette agréable balade, tous se sont retrouvés dans notre village, pour terminer la journée autour d'un bon repas convivial.

Merci à Laetitia et Céline Brandicourt pour leur récit et photo, qui m'ont permis de « boucler » cette page sur la Picardie. J'invite toutes les personnes qui veulent faire partager leur passion à faire de même.

Vous pouvez envoyer vos textes et photos par Mail : [j.coquette@wanadoo.fr](mailto:j.coquette@wanadoo.fr) ou sur papier libre à mon domicile.



Pose pour la photo